



**AMI « Territoires French Impact » :
« Pour une réponse des acteurs normands au service de l'innovation
sociale des territoires »**

Dossier de manifestation d'intérêt

Préambule

Une candidature de l'écosystème normand pour renforcer les synergies et l'offre globale d'accompagnement et de financement des projets d'innovation sociale des territoires...

A l'échelle de la Normandie, 10 827 établissements employeurs évoluent dans le champ de l'ESS. Ils représentent 10% des établissements de la région. Les entreprises et organisations de l'ESS en Normandie emploient 117 029 salariés, soit 11,1% de l'emploi salarié régional et 15% de l'emploi salarié privé.

La volonté de la candidature normande à l'AMI *Territoires French Impact* portée par l'écosystème régional de l'accompagnement à la création et au développement des entreprises d'ESS et de l'innovation sociale, et qui a associé dans sa démarche les acteurs et réseaux d'ESS, des entrepreneurs de projets à forte valeur sociale et environnementale, des collectivités locales, la Région, des services de l'Etat et des universitaires, est de pouvoir faire émerger et d'accompagner, sur les territoires en proximité, des projets d'utilité sociale viables économiquement et utiles aux plans social et environnemental.

Avec un triple intérêt d'une démarche à l'échelle de la Normandie :

- s'appuyer sur et renforcer l'écosystème d'accompagnement porté par des structures régionales au service des porteurs de projets et collectivités locales ;
- appuyer, mailler et essaimer les dynamiques locales d'innovation sociale ;
- favoriser l'implication d'un maximum de collectivités locales sur le développement de l'ESS et de l'innovation sociale et d'animer, au plan régional, des liens entre collectivités locales impliquées. Des territoires d'action et de coopération prioritaires à l'échelle des EPCI, bassins

de vie, seront parties prenantes de la candidature de labellisation comme le territoire Caux Vallée de Seine fortement impliqué dès ce stade de l'appel à manifestation d'intérêt.

La candidature s'appuie sur une animation « montante » et « descendante » à deux niveaux : au niveau régional normand et en proximité sur les territoires de projet, avec l'appui des accompagnateurs et financeurs de l'innovation sociale. Mais également sur une forte implication dans la communauté nationale French Impact par des liens avec les autres territoires engagés dans French Impact via notamment le niveau national et l'association French Impact.

La réponse et le projet sont portés par un collectif régional informel qui continuera de largement rassembler des acteurs de l'accompagnement et du financement, des collectivités et les agences de développement et de l'innovation, et, bien sûr, des entrepreneurs porteurs d'innovation sociale et engagés sur le territoire.

Dynamisme du territoire

Le dynamisme du territoire normand sur le développement de projets d'ESS et d'innovation sociale peut s'évoquer sur trois niveaux au regard de la typologie des principaux acteurs engagés dans la manifestation d'intérêt : l'écosystème de l'accompagnement et du financement, les territoires impliqués et les entreprises et entrepreneurs engagés.

1. Un écosystème de l'accompagnement ESS et d'innovation sociale régional diversifié et structuré

L'écosystème de l'accompagnement à la création et au développement de l'ESS et de l'innovation sociale en Normandie est divers, fourni et organisé au regard des phases d'accompagnement, des outils et dispositifs déployés mais également des sensibilités entrepreneuriales des projets (ESS, économie solidaire, entrepreneuriat social, SCOP-SCIC, développement durable, insertion par l'activité économique...).

a. Phase d'émergence

Actuellement, de nombreuses actions d'accompagnement à l'émergence sont proposées par les réseaux d'accompagnement. Cela prend notamment la forme d'ateliers collectifs visant à aider les porteurs de projet à formaliser leurs idées d'innovation sociales, mais également celle de la démarche « Fabrique à initiatives » portée par l'ADRESS. Des manifestations spécifiques sont organisées comme la « Journée Jeunes Entrepreneurs ESS » par la CRESS permettant le rapprochement des acteurs et dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs étudiants dans lesquels l'innovation sociale est de plus en plus présente. Cependant, il manque un cadre concerté, renforcé et lisible globalement pour permettre une

meilleure appropriation et participation des potentiels entrepreneurs d'innovation sociale et pour œuvrer au développement de réponses aux besoins sociaux et environnementaux.

b. Phase de création

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région Normandie a choisi de s'appuyer sur la CRESS Normandie, la CRCCI et la CRMA pour déployer un dispositif d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise « Ici, je monte ma boîte ». Au sein du parcours ESS dont la CRESS est chef de file, des parcours individualisés sont proposés à tous les porteurs de projet afin de les accompagner en proximité sur le territoire normand. Cet accompagnement permet d'apporter un soutien à toute étape du projet : de la phase de construction du projet jusqu'au suivi post-crédation de l'entreprise avec une phase d'ingénierie financière. Ce parcours intègre différents opérateurs qui mobilisent leurs expertises pour l'accompagnement des porteurs de projet d'ESS innovant socialement en Normandie. Ce sont des structures régionales d'accompagnement générique, technique et financier à la création d'entreprise en ESS : l'ADRESS, ARDES, CRESS Normandie, France Active Normandie et URSCOP Ouest. Des outils financiers de la Région sont liés à ce dispositif et peuvent être combinés avec ceux du service ESS de la Région (émergence ESS et émergence coopérative) ou ceux de France Active Normandie.

L'ADRESS anime, en complément sur cette phase de création, un incubateur régional de projets d'innovation sociale, Katapult, avec 9 projets incubés pour sa première promotion en 2018.

L'offre d'accompagnement coordonnée régionalement nécessite de s'ancrer davantage sur les territoires en proximité des porteurs de projets, notamment sur les territoires ruraux et périurbains.

En complément, le réseau des Coopératives d'activités et d'Emploi rassemblé au sein de Coopérer pour Entreprendre Normandie est très actif en région avec des CAE généralistes et spécialisées : CREACOOOP14, Crescendo, SCOP276, Les Chantiers de Demain (CAE de bâtisseurs innovants), Rhizome (CAE du secteur agricole) et CPF (CAE du secteur de la formation). Ces structures qui permettent de tester son activité entrepreneuriale apportent une réelle expertise régionale dans l'accompagnement de porteurs de projets en région.

c. Phase de développement-essaimage-changement d'échelle

Les projets d'innovation sociale dès qu'ils sont créés ou les entreprises d'ESS porteuses de développement de projets d'innovation sociale sont accompagnés s'ils le souhaitent par les différents réseaux d'ESS régionaux, sectoriels ou généralistes, quand ils sont adhérents dans la plupart des cas. L'offre d'accompagnement et de financement, qui existe et est très diverse, nécessite d'être mieux coordonnée et articulée pour les projets d'innovation sociale sur les

premières années d'activité (0 à 3 ans) et envers les projets d'essaimage, de fort développement d'activité et de coopération sectorielle ou territoriale. Les évolutions et propositions partagées notamment dans les temps collectifs de la réponse à l'AMI Territoires French Impact doivent se mettre en place pour certaines début 2019, tout comme un meilleur appui sur le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) qui œuvre au développement de projets individuels et sectoriels. Le DLA Régional est animé par la CRESS Normandie et les DLA départementaux par France Active Normandie, la Ligue de l'Enseignement de Normandie et la Mission Locale du pays d'Alençon.

Les entrepreneurs d'innovation sociale impliqués dans la réflexion ont mis l'accent sur leur capacité à parrainer des nouveaux projets. Des actions actuelles, telle la mise en place de clubs de dirigeants ou les ESSpresso (rencontres d'affaires) à l'échelle des EPCI renforcent le développement d'activité par les coopérations locales. Certains territoires ont également une expertise dans le développement des projets d'innovation sociale et les coopérations interentreprises ; c'est notamment le cas du territoire Caux Vallée de Seine avec la démarche « entreprendre en coopérant », initiée en 2007 par la Communauté de communes Caux seine Agglo en faveur de l'emploi pour tous, qui contribue au développement d'entreprises d'innovation sociale en développant les liens économiques entre l'ESS et l'économie traditionnelle.

d. Des espaces de renforcement des projets d'ESS et d'innovation sociale

Des espaces collectifs pour renforcer l'accompagnement et la mise en œuvre de projets socialement innovants sont initiés depuis quelques années sur différents territoires normands. Ils constituent un enjeu essentiel de développement des projets et doivent être facilités et mis en réseau. On peut citer trois exemples divers et importants sur la Normandie. Le pôle pépinière ESS dédié aux porteurs de projets d'ESS et d'innovation sociale sur le territoire de Caen-la-Mer qui va regrouper sur 900 m² en janvier 2019 des acteurs de l'accompagnement et du financement (CRESS, CREACOOOP 14, France Active Normandie, l'URSCOP et la NEF) avec une pépinière ESS, des espaces de co-working, des bureaux pour les jeunes entreprises et des espaces mutualisés (salles de réunions, cafétéria, espace documentation). Un accélérateur des entreprises d'ESS et d'innovation sociale sera également intégré à l'offre de service et d'animation du lieu. Autre exemple, le Pôle ESS et pépinière d'entreprises du territoire de Caux Seine Agglo qui accueillera à l'horizon 2020 bon nombre de projets, impulsés localement, d'innovation sociale dans une logique de coopération et de mutualisation des ressources : maraîchage bio, légumerie, ressourcerie, pôle de mobilité solidaire, FabLab... Avec la création d'une quarantaine d'emplois au sein des différentes structures. Troisième exemple, le pôle d'économie circulaire et solidaire sur le bocage virois et ses environs porté par plusieurs acteurs locaux autour de la ressourcerie Deuxième vie, Deuxième chance et la collectivité Vire Normandie. Ce projet sur un territoire rural souhaite bénéficier de l'expertise de l'écosystème de l'accompagnement et du financement régional et

des expérimentations locales en cours de construction ou en développement sur d'autres territoires.

2. Des politiques publiques régionales et locales de soutien à l'ESS et l'IS

Au sein du Schéma Régional de Développement Economique, pour l'Innovation et l'Internationalisation (SDREEII), la Région Normandie place l'ESS comme cœur des grandes transitions. Les enjeux dès lors exposés préconisent de :

- Accélérer le changement d'échelle de ce secteur en accompagnant les entreprises vers plus d'investissement. De part un constat sur l'état d'endettement et du manque de fonds propres d'un certain nombre d'entreprises de l'ESS, l'objectif est alors de les aider à se consolider et à mieux concilier performance et impact social ;
- Soutenir la création d'emplois dans les territoires qui en ont le plus besoin (ruraux, en difficulté ou relevant de la Politique de la Ville) en aidant les réseaux d'accompagnement à la création et en conditionnant l'aide à des résultats concrets.

Fort de cette stratégie, la Région Normandie développe une politique de soutien d'une part à l'écosystème de l'accompagnement des projets d'ESS et d'innovation sociale notamment *via* le dispositif « Ici, je monte ma boîte », et d'autre part aux porteurs de projets et aux entreprises relevant de l'ESS, et ce grâce aux outils financiers « Emergence ESS » et « Emergence ESS Coopérative ».

L'échelle régionale est également animée par des politiques publiques sectorielles favorisant une meilleure reconnaissance et une meilleure prise en compte des projets ESS et d'innovation sociale sur le territoire.

A titre d'exemple :

- La Région Normandie, l'Etat et l'ADEME ont développé la plate-forme « Normandie Economie Circulaire » (NECI). Cet outil a vocation à diffuser les concepts de l'économie circulaire, l'actualité, les savoir-faire et les potentiels des territoires normands ;
- L'Agence de Développement de la Région Normandie (ADN) a vocation d'accompagner le développement des entreprises et des filières du territoire.

Des Conseils Départementaux et des territoires infrarégionaux sont également impliqués dans le soutien aux projets relevant de l'ESS et portant l'innovation sociale. Certains soutiennent clairement les projets d'ESS et d'innovation sociale, on peut notamment citer le Conseil Départemental de la Manche, la Métropole de Rouen Normandie, la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine, la Communauté d'Agglomération du Cotentin, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, la Communauté Urbaine Caen-la-Mer, la Communauté de l'Agglomération Havraise, la ville de Rouen...

Les nombreux territoires locaux impliqués sur le développement de l'ESS et de l'innovation sociale sont demandeurs d'interactions entre eux et d'appuis au bénéfice de l'accompagnement et du financement des projets locaux.

3. Une réelle dynamique d'entrepreneurs d'ESS et engagés

Bons nombres de projets d'innovation sociale émergent depuis quelques années en Normandie accompagnés en général par l'écosystème régional et les collectivités locales. Divers réseaux normands les fédèrent au regard de leur implantation géographique, de leur champ d'action, de leurs sensibilité entrepreneuriale. De nombreux projets normands répondant à des besoins sociaux et environnementaux ont un véritable potentiel de développement et nécessitent que l'écosystème régional de l'accompagnement et du financement soit en soutien coordonné au-delà des apports individuels réels. Cela correspond aux attentes exprimées par les entrepreneurs lors de temps de réflexion avec une volonté souvent partagée d'intérêt de participer à des espaces collectifs d'entrepreneurs d'ESS et d'innovation sociale associant des entreprises hors ESS mais partageant des enjeux de développement local. Cela passe par le décloisonnement des entrepreneurs impliqués dans certains réseaux d'ESS (ADRESS, ARDES, CRESS, Normandie Equitable, URSCOP...), par des espaces locaux (clubs d'entreprises), par des espaces d'interactions avec d'autres réseaux (Normandie Incubation, French Tech Normandie, Association Qualité Management, clubs thématiques de la stratégie régionale de l'économie circulaire...). Les prochaines rencontres du 15 novembre 2018 autour de « l'économie normande responsable » en sont une bonne illustration. Les entrepreneurs d'ESS et d'innovation sociale sont très intéressés par les enjeux de développement territorial. Ainsi, agir globalement sur des enjeux de filières, sur des problématiques sociales et environnementales de façon concertée avec les territoires en lien avec l'écosystème de l'accompagnement leur paraît être la meilleure solution.

Les territoires sont également preneurs de retours de bonnes pratiques sur les projets d'innovation sociale portés localement. A titre d'exemple, la démarche « territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée » développée à Colombelles près de Caen et accompagnée par l'ARDES fait l'objet d'un développement sur d'autres territoires régionaux et notamment celui de Caux Seine Agglo.

Vision et ambitions

Notre réponse à l'AMI « Territoires French Impact » se structure sur la particularité d'un système territorial double intégrant :

- Le territoire régional, territoire de l'écosystème de l'accompagnement à l'innovation sociale en Normandie ;
- Des territoires infrarégionaux correspondant à des territoires de vie et des bassins d'emploi. Ce sont les territoires des EPCI et des entreprises créatrices et opératrices de l'innovation sociale.

Notre vision du développement de l'innovation sociale repose donc sur une articulation efficiente entre ces deux échelles territoriales. Celle-ci se concrétise par la formalisation d'un cadre de travail permettant l'amélioration des synergies entre les acteurs de ces deux échelles territoriales, soit :

- Des interactions permanentes entre les synergies régionales et les dynamiques locales ;
- Des coopérations entre les territoires infrarégionaux permettant de partager et mesurer les défis ;
- Un positionnement de l'écosystème régional d'accompagnement comme animateur et ressource au service des territoires de mise en œuvre de l'innovation sociale.

Au regard de cette approche et dans une optique de promouvoir l'innovation sociale, nous portons plusieurs ambitions :

- Contribuer à une meilleure identification et reconnaissance de l'ESS et de l'IS ;
- Renforcer les réseaux de l'accompagnement à la création et au développement d'entreprises d'ESS et d'IS ;
- Décloisonner la Recherche et Développement et les liens entre acteurs d'ESS et entreprises engagées ;
- Renforcer le développement des projets et entreprises créateurs de sens et d'emplois non délocalisables ;
- Favoriser l'insertion de publics éloignés de l'emploi ;
- Mieux prendre en compte les besoins des usagers peu ou mal satisfaits, et des territoires.

Axes de développement de l'écosystème de l'innovation sociale

Afin de renforcer les synergies au sein de l'écosystème et l'offre globale d'accompagnement et de financement des projets, notre réponse préconise plusieurs axes de travail à affiner et préciser dans le cadre de la phase de labellisation *Territoires French Impact* :

1. Faciliter l'innovation sociale en soutenant davantage la phase d'émergence et d'amorçage
 - a. Mettre en place des dispositifs de financements permettant les effets leviers
 - b. Mobiliser le mécénat de compétence
 - c. Créer et partager une métrique de l'innovation sociale et technologique

2. Consolider la coordination et l'articulation des différentes ingénieries de l'accompagnement à la création et au développement des entreprises d'ESS
 - a. Formaliser et rendre plus lisible l'écosystème de l'accompagnement ESS et innovation sociale, les dispositifs et outils mobilisables par les territoires et porteurs de projets en poursuivant et renforçant le travail amorcé sur le dispositif « Ici, je monte ma boîte »
 - b. Décloisonner les champs de l'ESS et non ESS par l'organisation de temps d'échanges, de rencontres, de rendez-vous d'affaires (ESSpresso, paniers des pro, rencontres de l'économie normande responsable...)
 - c. Positionner les entrepreneurs comme partie prenante de la chaîne de l'accompagnement en poursuivant et renforçant notamment le pool des mentors initié par l'incubateur Katapult

3. Soutenir les entreprises dans leurs phases de consolidation et de développement
 - a. Favoriser le partage d'expériences et d'expertises complémentaires
 - b. Renforcer les outils et dispositifs de consolidation, développement et changement d'échelle, en prenant mieux en compte les outils existants comme le DLA
 - c. Accompagner l'essaimage de projets en associant les entrepreneurs et territoires

4. Favoriser le développement des coopérations inter-entreprises
 - a. Faciliter la création de clubs des entreprises engagées socialement sur leurs territoires
 - b. Questionner la pertinence de l'échelle territoriale

5. Accompagner les territoires à soutenir l'innovation sociale
 - a. Renforcer les interactions avec les créateurs ou entrepreneurs en exercice
 - b. Définir une mission interterritoriale de coordination

Calendrier de développement

Avril à octobre 2018 : information, sensibilisation, mobilisation à la démarche French Impact / ateliers de travail collectifs pour porter une ou des réponses à l'AMI / co-construction de la réponse

Octobre 2018 : Rédaction et dépôt de la candidature à l'AMI « Territoires French Impact »

Novembre 2018 / Janvier 2019 : Information large des territoires sur la démarche impulsée et les défis retenus / Animation de la communauté régionale pour préciser le cadre d'intervention de l'écosystème régional de l'accompagnement et du financement / Appui aux territoires locaux sur leur possible implication dans la démarche *Territoires French Impact*

Janvier / Avril 2019 : finalisation de la candidature de labellisation / Formalisation de la gouvernance du collectif régional / définition des projets à initier, de leurs territorialisations et de leurs impacts visés / formalisation des moyens nécessaires

Avril-Mai 2019 : Dépôt du dossier de labellisation *Territoires French Impact*

Juin 2019-juin 2022 : Déploiement, suivi et évaluation du projet normand *Territoires French Impact* / Implication dans la communauté nationale *French Impact*

Défis

Les 3 défis adoptés sont présentés sous forme de problématique et sont volontairement généraux au regard des enjeux régionaux et des possibles implications des territoires locaux qui pourront investir 1, 2 ou 3 des défis en qualifiant ceux-ci au regard d'objectifs quantifiables.

Chaque présentation est construite de façon à expliciter les raisons de ce choix *via* le « Diagnostic » et à énoncer des objectifs concrets (« Actions»), en vue de définir les indicateurs de mesure d'impact qui auront une dimension régionale et locale.

1. Favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi dont celles en situation de handicap

Cet axe résulte du caractère transversal à l'ensemble des territoires et à une part importante des acteurs entrepreneurs du collectif. La volonté est ici de contribuer à apporter une réponse innovante à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi (jeunes sans qualification, en rupture avec le système scolaire, personnes ayant un handicap, personnes migrantes, chômeurs longue durée...) et ce notamment par la coopération et le décloisonnement entre opérateurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation.

a. Diagnostic :

- Emergence de structures hors du secteur de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) sur la thématique du handicap et de l'insertion professionnelle

- Des territoires présentant un fort taux de personnes éloignées de l'emploi pas toujours corrélés à l'offre des acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi
- Difficile articulation entre opérateurs divers qui mérite que l'on expérimente des coopérations locales en s'appuyant sur des outils régionaux (école de la deuxième chance, plan régional illettrisme...)
- Des employeurs locaux potentiels à sensibiliser et accompagner

b. Actions :

- Limiter les ruptures de parcours
- Consolider et coordonner les réponses aux freins périphériques au retour à l'emploi
- Favoriser la mise en réseau et l'articulation des acteurs territoriaux historiques et émergents
- Renforcer la création de parcours vers l'emploi pérenne des personnes éloignées de l'emploi et/ou en situation de handicap

2. Faire de nos déchets des richesses locales

Axe traditionnellement fort du secteur de l'ESS de par le nombre important de projets et structures, la question de la valorisation des déchets et matières usagées est déjà au cœur de l'activité d'un certain nombre d'entreprises innovantes de plusieurs territoires normands impliqués dans l'économie circulaire (territoires Zéro Gaspi Zéro Déchets) et le développement durable. C'est également le cas pour plusieurs territoires ayant participé à la démarche collective de l'AMI comme Caux Vallée de Seine ou Vire en Normandie.

a. Diagnostic :

- Des acteurs territoriaux engagés sur la thématique de l'économie circulaire (CREC) ; nombreuses collectivités impliquées
- Elaboration d'une stratégie Etat, Région et ADEME co-construite avec les réseaux et acteurs ; mise en place de clubs thématiques dont un transversal ESS animé par la CRESS
- Importance des projets et entrepreneurs d'ESS et d'IS dans l'économie circulaire (483 structures normandes de l'ESS inscrivent leur activité principale dans l'économie circulaire)
- Réalisation d'un état des lieux précis des actions d'ESS favorisant l'économie circulaire sur le territoire normand, des besoins d'accompagnement des projets et des potentiels de développement

b. Actions :

- Impulser et accompagner la création de projets novateurs et ciblés sur la valorisation des déchets
- Favoriser l'essaimage de ressourceries de proximité ou thématiques et les coopérations économiques entre elles
- Soutenir la création de filières de réemploi
- Accompagner des projets de coopération économique ou de mise en place de filières locales
- Etudier l'opportunité et la faisabilité de nouvelles filières de développement (déchets du bâtiment, bateaux de plaisance...)

3. Pour un territoire du bien vieillir

La question du vieillissement de la population particulièrement prégnante en Normandie avec la nécessité de trouver des solutions aux problématiques de la prise en charge de la dépendance et de l'isolement de personnes âgées tout en prenant en compte leurs besoins et attentes fait consensus auprès de tous les acteurs du territoire normand. Si beaucoup de solutions existent et se développent sur les services à domicile, les déplacements, les loisirs, etc, force est de reconnaître qu'ils sont souvent insuffisants, pas toujours accessibles et connus, et pas forcément en adéquation avec les attentes des séniors.

a. Diagnostic :

- Un territoire vieillissant, des besoins croissants, des aidants en besoin d'appui
- Des dynamiques locales sur le bien vieillir orientées sur la promotion des services apportés et peu sur la mise en œuvre de réponses adaptées aux séniors et sur des lieux de vie locaux
- La Silver économie comme priorité régionale normande ; mise en place d'un gérontopôle régional basé au Havre
- Des attentes des séniors normands en termes de services et logement différentes selon les zones d'habitations (rurales, périurbaines ou urbaines) selon une enquête de la CARSAT Normandie

b. Actions :

- Favoriser le lien social des personnes en situation d'exclusion
- Favoriser la création de nouveaux services adaptés aux séniors
- Favoriser et accompagner l'émergence de tiers-lieux de lien social et services en zones périurbaines et rurales

- Expérimenter des démarches locales inter-entreprises et collectivités de développement de services adaptés aux besoins des seniors dont les personnes dépendantes

Les territoires de coopération prioritaires

L'intérêt et la plus-value de la réponse régionale normande réside dans le rassemblement de l'écosystème régional de l'accompagnement et du financement au service des territoires de proximité. Ces territoires de proximité pourront se positionner sur un, deux ou trois des défis en les qualifiant au regard de leur contexte local avec l'appui des acteurs régionaux. Cette approche permettra de **renforcer le nombre de territoires mobilisés tout en augmentant la qualité et la pérennité des projets d'innovation sociale et les coopérations entre territoires et entrepreneurs.**

Plusieurs territoires (Région, Conseil Départemental, EPCI, communes) s'inscrivent dans cette démarche régionale et ont participé à sa formalisation. 3 niveaux de territoire ont transmis leur soutien et implication dans la démarche par courrier : la Région Normandie, l'agglomération Caux Seine Agglo, la collectivité locale Vire Normandie.

- La Région Normandie

La collectivité régionale dans le cadre de plusieurs de ses stratégies et politiques de mise en œuvre a la volonté de renforcer le développement de l'ESS et de l'innovation sociale. Co-financier de l'actuel écosystème de l'accompagnement à la création et au développement des entreprises de l'ESS et de dispositif de soutien aux projets d'ESS et d'innovation sociale, la Région Normandie s'inscrit dans l'intérêt de porter davantage la chaîne de l'accompagnement et de financement régional au service des territoires de proximité et des projets d'ESS et d'innovation sociale.

- La Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo

Situé entre les bassins de Rouen et du Havre, ce territoire réunit aujourd'hui 50 communes sous forme d'EPCI constituant le 3^{ème} bassin de population du département de Seine-Maritime (77000 habitants), notamment autour des 3 principaux centres constitués par les communes de Lillebonne, Port-Jérôme-sur-Seine et Bolbec.

Le territoire Caux vallée de Seine se distingue par l'existence d'une synergie forte entre les acteurs institutionnels, associatifs et privés engagés dans une démarche en faveur de l'emploi pour tous, notamment par l'appui à l'émergence d'associations et entreprises employeuses en lien avec les filières écologiquement vertueuse (activités de valorisation de matières et objets usagés, maraîchage bio, mutualisation de ressources, mobilité douce...). Une

dynamique aujourd'hui structurée et soutenue activement par la Communauté de communes Caux Seine Agglo, qui intervient depuis de nombreuses années à plusieurs niveaux : politique d'achats responsables, soutien aux structures existantes (subventions et mises à disposition de locaux, notamment en direction des structures d'IAE), soutien à l'émergence de projet et à la création de structures d'économie sociale et solidaire génératrices de services et d'emplois de proximité, implication dans des réseaux locaux, régionaux et nationaux de l'ESS. Suite à une étude réalisée en 2012 par l'Agglo pour identifier des activités économiques à potentiel et présentant une forte utilité sociale, plusieurs projets ont vu le jour dans différents domaines : recyclage des déchets textiles, entreprise d'insertion par l'activité économique autour du travail du lin, filière locale bois-énergie, jardin d'insertion en maraîchage biologique, ressourcerie... Cette démarche, dénommée « entreprendre en coopérant » et initiée en 2007, se poursuit aujourd'hui sous la forme d'un Pôle territorial de coopération économique (PTCE) afin, d'une part, de consolider les entreprises existantes et, d'autre part, d'ouvrir de nouveaux espaces favorables à l'émergence et à la création de projets en confortant et développant les liens économiques entre l'ESS et l'économie traditionnelle. Faisant écho à cette dynamique économique et environnementale tournée vers l'avenir et ouverte à l'innovation, le territoire voit se multiplier les initiatives d'acteurs engagés en réponse aux problématiques identifiées localement dont les réponses à apporter passent souvent par la recherche de solutions innovantes croisant les problématiques et les acteurs dans une approche intergénérationnelle et intersectorielle. Le territoire s'inscrit dans les trois défis régionaux :

- La question de la lutte contre le **chômage de longue durée** et de l'insertion professionnelle de publics rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi (public féminin, travailleurs handicapés, jeunes en situation de décrochage scolaire...). Plusieurs réponses sont déjà apportées, d'autres restent à développer ou à concevoir : développement des associations intermédiaires et des activités de services aux personnes et service aux entreprises (type conciergeries), actions d'immersion et d'accueil des publics en difficulté au sein de structures de l'ESS et partenariat avec des entreprises privées classiques, travail sur la mobilité, candidature de la Commune nouvelle de Port-Jérôme-Sur-Seine en 2019 au projet national Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée...
- La question du **vieillessement de la population** et de la prise en charge de la dépendance : sur cette problématique en devenir, des solutions existent aujourd'hui mais beaucoup reste à faire, en termes de visites à domicile, transport solidaire, portage de repas, etc.
- Les questions liées à la **transition écologique** : traitement des déchets et valorisation des matières, maraîchage bio et alimentation durable, précarité énergétique...

Plusieurs projets en cours de développement font l'objet d'une attention particulière sur la filière bois-énergie et la filière polystyrène avec l'entreprise d'insertion Naturaulin assurant la collecte et le compactage du polystyrène usagé dans les déchetteries communautaires et chez des commerçants du territoire ; la démarche *Territoires French Impact* consisterait à faire travailler différents acteurs en transversalité pour chercher, d'une part, à développer et accompagner le changement d'échelle des deux projets de filière existants, et d'autre part à apporter des réponses innovantes à l'importante problématique posée par l'absence de solution concernant la valorisation des matières plastiques. Pour se faire cet enjeu devra faire l'objet d'un travail spécifique et innovant s'appuyant sur le très riche écosystème industriel local (nombreux exemples de partenariats réussis en matières d'économie circulaire), couplé à l'expérience des acteurs de l'ESS (notamment Clips Ressources, qui assure déjà la collecte d'un volume important de matières plastiques, actuellement sans débouchés), et à la spécificité géographique du territoire (l'axe Seine étant confronté à une problématique stratégique de captation des déchets avant leur rejet en mer). Un premier élément de réponse partagé pourrait être la création d'une plateforme centralisée de valorisation des matières à fins de production d'énergie.

- La Commune nouvelle Vire Normandie

Vire Normandie est une commune nouvelle située dans le sud-ouest département du Calvados, à mi-chemin entre le Mont-Saint-Michel et Caen, peuplée de 17 650 habitants et faisant parti de la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau. Face au déclin de sa démographie malgré une économie à dominante industrielle créatrice d'emplois, la commune a fait le choix d'inscrire dans ses priorités la revitalisation de son centre-ville pour favoriser l'économie résidentielle. Le territoire au travers d'une quinzaine d'acteurs locaux impliqués sur l'économie circulaire dont l'association « deuxième vie, deuxième chance » et de la collectivité œuvrent actuellement à l'émergence d'un pôle d'économie circulaire et solidaire articulé à une démarche de tiers lieux sur le territoire de la collectivité en lien avec les territoires voisins. Une friche de 6000 m² située à proximité de la gare constitue le lieu choisi pour mettre en place ce projet, et le territoire du bocage virois souhaite s'appuyer conjointement sur l'écosystème régional et les expérimentations locales d'autres territoires normands.

La réponse régionale, qui s'est co-construite au cours de plusieurs ateliers de travail réunissant différents types d'acteurs, a associé plusieurs collectivités locales et entrepreneurs qui auront à se positionner dans les prochaines semaines sur d'autres territoires d'action qui pourraient s'engager sur des projets liés aux défis régionaux. Certains ont déjà fait part des possibles projets et dynamiques locales qui pourront intégrer la démarche de labellisation à *Territoires French impact*. On peut citer entre autres la Communauté d'Agglomération du Cotentin, la Communauté de communes du Pays de Falaise, la Métropole Rouen Normandie. Une véritable

dynamique régionale a été impulsée sur l'accompagnement et le financement de projets d'innovation sociale qui sera un atout pour la démarche nationale French impact.

Par ailleurs, au regard de la géographie normande, il est important de prendre en considération la diversité territoriale pour proposer une réponse régionale. Ainsi, l'enjeu est bien de fédérer à cette démarche différents types de territoires : ruraux, périurbains et des EPCI aux tissus spatiaux et sociologiques hétérogènes.

Dans une perspective d'un développement territorial équilibré et articulé, une attention particulière sera en effet portée à faciliter l'innovation sociale dans les territoires « périphériques » tels que les Quartiers Politique de la Ville ou encore les territoires ruraux. Il pourra s'agir de la localisation des projets d'innovation sociale facilités par la démarche régionale *Territoires French Impact*.